

Railease via Olympus

Pour les déplacements professionnels ou domicile-travail

⊙ 1ère cl

⊙ 2ème cl

⊙ 20 jours de validation

OU L'UTILISER ?

Valable sur tout le réseau de la SNCB, points frontière inclus.

POUR QUI ?

Pour les membres du personnel d'une entreprise ou organisation ayant reçu l'accès à l'application Olympus et le droit d'acheter via celle-ci le produit Railease. Pour avoir accès à cette offre, le voyageur doit bénéficier d'une voiture de société.

SUR QUEL SUPPORT ?

Railease 20 est composé de 20 jours de libre-parcours qui sont stockés après achat sur la plateforme Olympus. Ils ne constituent pas un titre de transport.

Les Billets Railease achetés et délivrés via l'App Olympus avant chaque trajet sont des billets en forme de code-barres 2D sur smartphone. Ils valent titre de transport.

OU L'ACHETER ?

Railease 20 ne peut être acheté que si votre employeur vous a préalablement donné accès à l'App Olympus. Avant d'acheter Railease 20, vous devez accepter les Conditions d'utilisation de Railease via l'App Olympus. Vous trouverez un rappel des Conditions d'utilisation de Railease et des Conditions d'accès à ce produit en fin de ce document.

Ensuite, vous pouvez acheter Railease 20 puis, via votre App Olympus, acheter des Billets Railease avant chaque voyage.

COMMENT L'UTILISER ?

- Railease 20 est composé de 20 jours de libre-parcours à utiliser endéans une période de 12 mois à partir de la date d'achat.
- Pour activer un libre-parcours d'1 journée, vous devez, à la date choisie et pour chaque voyage que vous souhaitez effectuer pendant la journée, acheter via l'App Olympus un Billet Railease avant de monter dans le train.
- Vous pouvez voyager jusqu'à l'interruption de nuit du service des trains.
- Les Billets Railease acheté via l'App SNCB sont nominatifs, non cessibles, non échangeables et non remboursables.
- Le Railease 20 est strictement personnel. Si l'acheteur initial d'un Railease 20 ne peut plus utiliser un certain nombre de jours de voyage restants valables, il peut via Olympus, en céder la totalité au maximum 1 fois à l'un de

**voir lexique*



ses collègues. La durée de validité des jours de voyage en question reste inchangée.

A QUEL PRIX ?

- Les prix de Railease 20, sont forfaitaires.
- Lors de l'achat d'un Railease 20, le prix variera en fonction de la classe choisie

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Voir rubrique « Rappel des Conditions d'utilisation »

COMMENT PASSER DE 2^{ÈME} EN 1^{ÈRE} CLASSE ?

- Si vous souhaitez voyager en 1^{ère} classe ponctuellement :
 - Vous pouvez acheter à l'un des canaux de vente (automate, guichet, sur letrain.be, dans le train au Tarif à Bord) un billet de surclassement. Le prix est calculé en effectuant la différence :
 - En semaine : entre les prix des 2 classes du Tarif Standard pour le trajet que vous effectuez réellement en 1^{ère} classe.
 - Le week-end et jour férié : entre les prix des 2 classes du Tarif 50% pour le trajet que vous effectuez réellement en 1^{ère} classe.
 - Vous pouvez aussi acheter des cartes de 10 surclassements pour un trajet défini à un automate ou au guichet.
- Si vous souhaitez voyager plus régulièrement en première classe, vous pouvez, si vous avez reçu le droit, acheter un Railease (20 jours de libres-parcours) en 1^{ère} classe.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem, vous ne devez pas payer le supplément de la Redevance Diabolo. Pour accéder à l'aéroport, vous présentez le code-barres présent sur votre Billet Railease au lecteur pour l'ouverture des portiques à l'aéroport.

Si vous utilisez votre Railease dans le train à grande vitesse « ICE » sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, procurez-vous un supplément séparé. Pour plus d'info sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).

QUE PERMET MON RAILEASE ?

• PUIS-JE FAIRE UNE HALTE OU CHANGER DE DESTINATION DURANT MON VOYAGE?

Oui, vous voyagez librement à condition d'acheter un Billet Railease reprenant le trajet que vous voulez effectuer avant de monter dans le train.

• D'AUTRES AVANTAGES ?

Railease, s'il est utilisé strictement pour vos déplacements domicile-travail ou vos déplacements professionnels n'est pas considéré fiscalement comme un avantage de toute nature.



RAPPEL DES CONDITIONS D'UTILISATION DE RAILEASE

- Un 'Railease 20' est une formule donnant droit à 20 jours de voyage et est valable durant maximum 1 an à partir de la date d'achat ; les dates de voyage expirées ne sont ni reprises ni remboursées.
- Le Railease 20 est strictement personnel. Si l'acheteur initial d'un Railease 20 ne peut plus utiliser un certain nombre de jours de voyage restants valables, il peut en céder la totalité au maximum 1 fois à l'un de ses collègues. La durée de validité des jours de voyage en question reste inchangée.
- Le Railease est exclusivement destiné aux travailleurs qui possèdent une voiture de société.
- Lorsque vous validez un jour de voyage, vous pouvez voyager de manière illimitée sur le réseau belge pendant toute la journée (jusqu'à l'interruption nocturne). Le voyageur titulaire d'un Railease doit valider son voyage avant d'embarquer dans le train et être en possession d'un titre de transport valable, pour ce trajet (sous la forme d'un code-barres 2D).
- Le Railease est valable dans les trains du service ordinaire. Le supplément éventuel dû à bord de certains trains est à charge du voyageur concerné. Les trains internationaux, de même que les trains à grande vitesse tels que Thalys, TGV, ICE ou Eurostar, ne sont pas des trains du service ordinaire.
- Le personnel d'accompagnement des trains de la SNCB est habilité à exiger la présentation de pièces d'identité prouvant que l'utilisateur du Railease est bien le détenteur légal de ce dernier. La SNCB décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation du Railease. Les fraudes ou irrégularités commises par le voyageur seront constatées par la SNCB. La SNCB infligera au voyageur concerné les montants visés dans ses "Conditions de transport".